



SUBVENTION ÉCLAIRAGE PUBLIC

Éclairage public

Dans le cadre du programme de remplacement et de la modernisation des équipements d'éclairage public (programme 2025) :

- de la rue de l'Essart, la rue d'en Bas, la rue Creuse, la rue de la Barre, la rue de la Ferlaude, la rue du Clos Charretier et la Cour de Montbardon, la commune a été lauréate au titre de l'appel à projets « Modernisation de l'éclairage public et réduction de la pollution lumineuse » de la Région Île-de-France.

Fruit d'un travail collaboratif entre les services de la Région Île-de-France, de la commune et du syndicat départemental des énergies de Seine et Marne (SDESM), la subvention régionale permet d'accompagner notre commune afin d'investir dans une démarche de réduction de la pollution lumineuse et d'économie énergétique.

Il s'agit de 23 points lumineux remplacés par des technologies LED avec une économie de consommation électrique de plus de 70 %.

Action financée par la Région Île-de-France :
6 878,55 € soit 35 % du montant des travaux.

Action financée par le SDESM :
2 947,95 € soit 15 % du montant des travaux.



Maîtrise d'ouvrage déléguée : Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne (SDESM)

MAIRIE DE LA CELLE SUR MORIN

1 Rue d'en BAS
77515 LA CELLE SUR MORIN
01 64 04 70 65

Nous contacter



Copyright 2026 Mairie de La Celle sur Morin